

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2015

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 22 décembre 2014.
2. Désignation du secrétaire de séance.
3. Compte-rendu d'activité des commissions communales.
4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E.
5. Compte-rendu d'activité des Syndicats.
6. Délégation du Conseil Municipal au Maire.
7. Convention d'objectifs et de financement – Aide spécifique rythmes éducatifs.
8. Charlie Chaplin : Avenant 2015 aux conventions d'utilisation de l'accueil de loisirs maternel et primaire et de la Halte-garderie.
9. Projet des nouveaux statuts du SIERE (Syndicat des Eaux entre Rémarde et Ecole).
10. Rétrocession des espaces verts, de la voirie et de l'éclairage public du Clos Saint Germain.
11. Modification des représentants de la commune à la M.A.R.P.A. (Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées).
12. Contrat de bassin Essonne – Aval : Approbation du Conseil Municipal.
13. Adhésion au SIARCE au titre des compétences Assainissement, Eaux Pluviales et Assainissement non collectif.
14. Désignation des délégués du Conseil Municipal au Conseil Communautaire suite à Arrêté préfectoral du 19 février 2015.
15. Création d'une commission « Petite Enfance ».
16. Conseil municipal d'enfants : Approbation de la Charte de fonctionnement
17. Acquisition de la propriété cadastrée AE12et 72.
18. Autorisation au Maire de déposer une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire.
19. Tirage au sort en vue de la liste préparatoire à la constitution de la liste annuelle des Jurés d'assises.

Questions diverses

La séance est ouverte à 19 heures

Etaient Présents : M. Jean-Claude QUINTARD, Maire, M. Bruno NICOLAS, Mme Nicole SERGENT, Mme Marie-France PIGEON, M. Pierre MARCILLE Maires-Adjoints M. Olivier SCHINTGEN, Conseiller municipal délégué, Mme Simonne CADIX, Mme Michèle MAUNY, M. William FOURNIER, M. Christophe RICHARD, Mme Sandrine DERYCKE, Mme Valérie BERNARD, Melle Sarah STOEGBNER, Mme Françoise MAGYAR, M. Pascal BOVIS, M. Philippa BOUILLAGUET.

Etaient Absents : M. Thierry MARAIS, (pouvoir à M. NICOLAS), M. Olivier JOSSE, (pouvoir à M. SCHINTGEN), M. Stéphane HUET, (pouvoir à M. BOVIS).

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 22 décembre 2014.

Le compte rendu de la séance du 22 décembre 2014 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Désignation du secrétaire de séance.

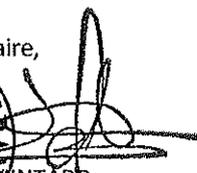
Mme MAUNY est désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Avant de commencer la séance, M. QUINTARD propose au conseil municipal d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Autorisation au Maire de déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Seine Normandie et auprès du conseil régional pour l'acquisition de matériel alternatif aux produits phytosanitaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité, Accepte l'inscription de ce point à l'ordre du jour et Autorise Le Maire à déposer un dossier de demande de subvention.

Fait à Vert le Grand, le 27 mars 2015

Le Maire,

M. QUINTARD



3. Compte-rendu d'activité des commissions communales.

Commission Jeunesse : Sarah STOEBCNER

Douze de nos jeunes sont partis à Valloire en Février dernier, nous avons eu de très bons retours de leurs séjours, tous sont prêts à repartir !

Le prochain programme (de mai à août) est en cours d'impression, nous y proposerons plusieurs activités pour les grandes vacances. Concernant la fête du village, nous souhaitons faire perdurer les traditions du village en organisant la vente de brioches par nos jeunes le dimanche matin. Une sortie exclusive sera réservée aux participants avec les gains récoltés.

Commission Embellissement : Olivier SCHINTGEN

La commission s'est réunie le 16 janvier, parmi les points abordés, il y a eu la mise en place du plan de gestion du village avec les services techniques. Un article y est consacré dans le journal Horizon, en cours de distribution. L'autre point majeur était la préparation du budget prévisionnel.

Cette année, l'opération Essonne Verte/Essonne Propre aura lieu le samedi 6 juin matin dans le parc du château de la saussaie.

Commission Travaux : Bruno NICOLAS

La commission travaux s'est réunie le 2 février 2015 avec 2 points à l'ordre du jour :

- Etude avec M. Descombris, maître d'œuvre, du projet de rénovation des menuiseries extérieures de l'école maternelle et élémentaire ; M. Descombris a expliqué à la commission l'ensemble du projet, qui est assez important, dans le but de remplacer les anciennes menuiseries par des menuiseries aluminium comme dans l'école élémentaire.

Plusieurs solutions technologiques ont été étudiées.

La commission s'est rendue le 18 février sur place pour bien visualiser l'ensemble des travaux.

Par ailleurs M. Descombris doit se rapprocher de l'architecte des bâtiments de France à cause du classement du Domaine de la Saussaie.

- La commission a étudié la demande de modification d'un sanitaire inutilisé en rangement ainsi que la pose de carrelage dans 2 salles actuellement en béton brut dans les anciens vestiaires de football. Des devis ont été demandés en ce sens.

Commission Conseil Municipal d'Enfants : Bruno NICOLAS

"La commission CME s'est réunie le 29 janvier dernier afin de finaliser les projets de la charte de fonctionnement et de la charte de conseiller municipal qui vous seront proposées au vote en fin de séance. Le corps enseignant représenté par Mr FORTANT seul, a pu émettre son avis et ses remarques sur ces chartes. Le projet a à nouveau été présenté en conseil d'école le 12 février dernier et a reçu un accueil favorable des parents et quelques réticences du corps enseignant. Par ailleurs, un planning de mise en place a été élaboré : présentation aux élèves concernés en juin (CE1 à CM2), campagne électorale en septembre-octobre pour des élections prévues avant les vacances de Toussaint et une mise en place du CME avant les cérémonies du 11 novembre."

Commission Logement : Sandrine DERYCKE

Une commission logement s'est réunie le Mardi 17 Mars afin de proposer 3 candidats pour un logement de type F1 qui se libère à la Résidence des Pins le 31 Mars.

Essonne Habitat nous a informé que la commission d'attribution qui délibèrera sur la candidature retenue se tiendra lundi prochain.

Commission Urbanisme : Pierre MARCILLE

1/DOSSIER PLU.

Suite à l'appel d'offre lancé, il a été retenu le bureau d'étude ESPACE VILLE situé à Viroflay.

Pour mémoire ce bureau avait réalisé notre POS.

Un planning prévisionnel a été validé suivant le déroulement suivant.

- Diagnostic finalisé et présenté en mai 2015.
- Achèvement du PADD (plan développement durable) en juin 2015.
- Arrêt des orientations d'aménagement et de programmation(OAP) en novembre 2015.
- Rapport de présentation finalisé en novembre 2015.
- Arrêt du projet définitif en décembre 2015.

Les membres de la commission ont été informés de ce planning, une première réunion de travail est fixée au 7/05/2015 à 9h30, ayant pour objet la présentation et l'état d'avancement du diagnostic.

2/Documents d'urbanisme.

Pour information, un article concernant l'instruction des demandes d'urbanismes et les délais d'instruction des documents d'urbanismes dans le périmètre d'un monument protégé, se trouve dans l'Horizon numéro 41 de notre commune.

M. BOVIS demande si la commune garde la maîtrise de ses orientations en matière d'urbanisme.

M. MARCILLE répond que la CCVE est uniquement chargée de l'instruction des dossiers. La commune élabore son PLU en se conformant aux orientations du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Dans le cadre de la loi ALUR, quand la ville de Mennecy atteindra les 15000 habitants, nous aurons l'obligation de respecter le quota de logements sociaux (25% à l'horizon 2025).

A la date d'aujourd'hui, la C.C.V.E. n'a pas prévu d'élaborer de P.L.U.I (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Commission Scolaire : Bruno NICOLAS

Commission des menus :

La commission des menus s'est réunie le 1er Décembre 2014, les 2 Février et 2 Mars 2015 avec la nouvelle société prestataire Yvelines Restauration. L'ensemble des personnes mangeant au restaurant scolaire (enfants et adultes) sont actuellement satisfaits des repas proposés. Par ailleurs, les membres de la commission scolaire sont allés manger le mercredi 6 mars au restaurant scolaire et ont été satisfaits.

Conseil d'école :

Le conseil d'école s'est réuni le 12 Février 2015. Ont été étudiés principalement les points suivants :

- Présentation de la charte du conseil municipal d'enfants.
- Bilan financier des coopératives scolaires.

- Actions diverses et projets des écoles maternelle et élémentaire.
- Informations liées au plan vigipirate.
- Organisation du temps du midi.
- Activités périscolaires.
- Il n'y a pas de classe de découverte envisagée sur l'année 2015-2016.

M. QUINTARD demande que l'on vérifie si tous les enfants de CM2 ont bénéficié de classe de découverte.

Commission Agriculture : Olivier SCHINTGEN

La commission s'est réunie le 2 février afin de préparer le budget prévisionnel. Un état des lieux a été dressé sur les aménagements et entretiens à prévoir pour 2015.

Commission Sport & Vie Associative : Olivier SCHINTGEN

La commission s'est réunie le 30 janvier, Tous les responsables des Associations Grandvertoises étaient conviés. L'objectif de cette réunion était de recenser les éventuels besoins en investissement.

Commission Multimédia : William FOURNIER

Les deux panneaux lumineux monochromes (1 à l'angle Croix Boissée / Marquants, le 2ème aux écoles) commandés à la société Charvet, sont mis en service. Ils sont normalement opérationnels.

Les deux panneaux sont commandés à distance avec une puce GPRS permettant une plus grande réactivité de notre côté avec une surveillance de panne automatique.

Nous avons choisi le prestataire (Le crieur public) pour le nouveau site internet de la commune.

Le prestataire travaille sur le squelette du site et devrait nous présenter un point avancé avant fin Avril.

4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E. (Communauté de Communes du Val d'Essonne).

Le rapport d'activité 2013 de la CCVE est consultable en Mairie.

Conseil communautaire : Jean-Claude QUINTARD

Conseil communautaire du 10 février 2015

Synthèse des principaux points à l'ordre du jour :

- ✓ Débat d'orientation budgétaire
 - Budget principal.
 - Budget annexe OM.
- ✓ Lancement de l'appel à projet 2015 :
 - Pour les travaux PMR.
 - Pour les travaux de rénovation de façade commerciale.
- ✓ Convention de partenariat avec la CCIE en faveur de commerce de proximité.
- ✓ Création d'un emploi fonctionnel de DGA.

Conseil communautaire du 26 mars 2015

Synthèse des 39 points à l'ordre du jour :

- ✓ Mise en œuvre d'un accord local dans le cadre de la désignation des représentants siégeant au Conseil Communautaire - accord de l'assemblée.

FINANCES :

- ✓ Approbation des comptes administratifs :
 - SIMED.
 - Budget principal.
 - Budget annexe « déchets ménagers ».
- ✓ Approbation du compte de gestion 2014 du budget principal et du SIMED.
- ✓ Approbation du compte de gestion 2014 du budget annexe « déchets ménagers ».
- ✓ Affectation des résultats de 2014 :
 - Budget principal.
 - SIMED.
 - Budget annexe « déchets ménagers ».
- ✓ Budget primitif 2015 - principal + de 39 millions d'Euros.
- ✓ Budget primitif 2015 - annexe « OM » + 7 millions d'Euros.

Les budgets ont été votés à l'unanimité.

- ✓ Vote du taux de fiscalité 2015 sans changement depuis 2011 :
 - Taxe d'habitation : 8.09 %.
 - Taxe foncier non bâti : 3.13 %.
 - Taxe foncier bâti : 0 %.
 - Foncier bâti des entreprises CFE (ex TP) : 22.44 %.

- ✓ Approbation de l'attribution de compensation 2015 en légère baisse pour les anciens adhérents du SIMED - Global 8 517 394 € - pour nous 1 243 378 €.
- ✓ Approbation de versent du fonds de concours.
- ✓ Approbation de versement de la dotation de Solidarité Communautaire. Global 1 066 862€ et pour Vert Le Grand 291 044 €.

RESSOURCES HUMAINES :

Accord pour modification du régime indemnitaire - prime de fonctions et de résultats des agents catégorie « A » - Institution de la prime de fonction et de résultats (PFR).

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS :

- ✓ Association de commerçants
 - La Ferté Alais : 3 567 €.
 - ACAB Ballancourt : 2 642 €.
 - AGM2 : 3 333 €.
 - La Verville : 6 666 €.
- ✓ Amicale Jean-Baptiste SALIS : 15 000 €.
- ✓ Association de sauvegarde de l'espace Champoreux (ASEC) - Eco festival : 500 €.

CULTURE :

- ✓ La directrice du Conservatoire a présenté les tarifs pour la rentrée prochaine (saison 2015/2016).
- ✓ Approbation de reconduction de la fête de la science en 2015 et demande de subvention au Conseil Général.

DIVERS :

Le 1^{er} janvier 2018, la CCVE devra exercer obligatoirement la compétence « gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations » (GEMAPI).

Il a été décidé de transférer la gestion de la compétence au SIARCE.

Tourisme Développement économique : Bruno NICOLAS

La Commission Développement économique - Insertion 15/25 ans - Tourisme de la CCVE s'est réunie les 22 Janvier, 9 Février et 9 Mars. Les points principalement étudiés ont été les suivants :

- Développement économique :
 - Bilan des actions 2014.
 - Programme des animations économiques 2015 (notamment en faveur des artisans et commerçants) ; il est à noter que la CCVE compte environ 250 commerces.
 - Pour les commerces, lancement des appels à projet 2015, en faveur des travaux d'investissement pour la mise aux normes pour les personnes à Mobilité Réduite ainsi que pour la rénovation des façades.
- Insertion professionnelle :
 - Augmentation des permanences de la mission locale Dynamique Emploi, qui travaille entre autres avec Pôle Emploi et les CCAS (passage de 1 poste à 1 poste et demi, c'est-à-dire 1 mi-temps supplémentaire à partir de Juin 2015) pour les actions en faveur des personnes en recherche d'emploi d'où une augmentation des différentes permanences.
 - Information sur la ½ journée « Job Dating » du 2 juin 2015 à Vert le Petit (mise en relation avec inscription entre entreprises et personnes en recherche d'emploi).
- Tourisme :
 - Bilan de l'année 2014.
 - Programme des actions 2015 notamment :
 - ✓ Aménagement d'itinéraires de promenade et de sites en Val d'Essonne, proposition de circuits clefs en main (circuit + hébergement) avec valorisation du tourisme d'affaire.
 - ✓ Subventions à l'aérodrome Jean Salis.
 - ✓ Attribution de fonds de concours pour le petit patrimoine pour 3 communes (Vert le Grand en avait bénéficié en 2014 pour la rénovation des vitraux de l'église).
 - ✓ Fascicule Tourisme & randonnées en Val d'Essonne (édition 2014-2015).

5. Compte-rendu d'activité des Syndicats.

Siredom :

Le rapport d'activité 2013 du SIREDOM est consultable en Mairie.

Charlie Chaplin : MME Valérie BERNARD

- Lors du Conseil d'Administration de Charlie Chaplin de mardi 3/02, il a été proposé la modification du nombre de sièges des communes participantes :
 - 2 représentants de la commune de Vert le Petit.
 - 1 représentant de la commune de Vert le Grand.
 - 1 représentant de la commune d'Echarcon.
 - 1 représentant de la commune d'Itteville.
 - 1 représentant des adhérents.
 - 1 représentant de parents.
 - 1 représentant de la direction Hérakles.
 - 2 représentants du Comité d'Etablissement du centre du Bouchet.

VLP souhaite augmenter le taux d'effort des familles pour la participation des parents pour l'accueil du centre de loisirs ainsi que le changement de la grille des tarifs et suppression de 2 tranches.

A ce jour VLP ne souhaite pas s'engager pour le séjour d'août 2015 et demande une étude analytique sur le séjour été et hiver et souhaite revoir le mode de calcul des tarifs parents.

M. Bruno NICOLAS

Le 24 mars a eu lieu l'assemblée générale de l'association Charlie Chaplin à laquelle adhère la commune de Vert le Grand. Ont été débattus les points suivants :

- Budget 2014.
- Budget prévisionnel 2015.
- Coût de la carte d'adhérent 15 €.
- Election du représentant des parents.
- Modification des statuts : La proposition de modification a été adoptée à l'unanimité.

Syndicat des Eaux (SIERE) : Bruno NICOLAS

Le SIERE (Syndicat Intercommunal des Eaux entre Remarde et Ecole) s'est réuni les 5 Février et 5 Mars ; ont été étudiés principalement :

- Débat d'Orientation Budgétaire.
- Budget primitif 2015.
- Point sur les travaux :
 - remplacement des branchements au plomb.
 - renforcement du réseau, d'où demandes de subventions, notamment pour le lotissement du Guichet de Vert le Grand.
 - mise aux normes électricité et ozonation de l'usine d'Itteville.

SIARCE : Marie-France PIGEON

Lors du Comité Syndical du 5 Mars, auquel j'ai participé avec Michèle MAUNY, les points principaux de l'ordre du jour étaient le budget 2015 et l'installation des nouveaux élus de La Ferté-Alais.

6. Délégation du Conseil Municipal au Maire.

M. QUINTARD, rend compte au conseil municipal des opérations réalisées dans le cadre de sa délégation (montants TTC) :

- AREA (Bancs lisbonne)	5 460.00 €
- IBS (5 PC)	11 823.60 €
- Accès wifi sale du conseil	1 564.80 €
- Colorant 14 (matériel pédagogique EPN pour rythmes scolaires)	2 900.00 €
- CARMINOX (Armoire froide)	4 399.20 €
- ACTIF INDUSTRIE (Équipement cuisine du complexe)	7 743.60 €
- EIFFAGE (Radar pédagogique)	3 591.24 €
TOTAL :	37 482.44 €

7. Convention d'objectifs et de financement – Aide spécifique rythmes éducatifs.

Bruno NICOLAS présente aux membres du conseil municipal la convention d'objectifs et de financement proposée par la Caisse d'Allocations Familiales.

Cette convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la Subvention « Aide spécifique Rythmes Educatifs » pour le service mis en œuvre : Nouvelles Activités Périscolaires en lien avec la réforme des rythmes éducatifs.

Après discussion,

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention proposée.

Arrivée de Monsieur Olivier JOSSE à 19h40.

8. Charlie Chaplin : Avenant 2015 aux conventions d'utilisation de l'accueil de loisirs maternel et primaire et de la Halte-garderie.

M. NICOLAS présente aux membres du conseil municipal les avenants 2015 relatifs à la participation communale pour l'accueil maternel et primaire et pour la halte-garderie dans le cadre du contrat enfance signé en décembre 1994.

Pour le centre d'accueil, la participation financière au titre de l'année 2014 s'élève à 6 291 € en sections primaire et maternelle. Au titre de l'exercice, nous étions redevables de 1 345 € soit un crédit de 4846 €. Suite à ce bilan, la participation cumulée pour les deux sections est fixée en 2015 à 1 345 €. L'association nous est donc redevable de 3 601 €.

Pour la Halte-garderie, la participation financière au titre de l'année 2014 s'élève à 7 157 €, notre versement estimatif était de 11 139 € soit un crédit de 3 982 €.

Notre participation 2015 est fixée à 7 157 € moins une régularisation de 3 982 € au titre de l'année 2014 soit un total de 3 175 €. Le conseil municipal, à l'unanimité autorise le Maire à signer ces avenants.

Mme Marie-France PIGEON demande quels sont les effectifs de Vert le Grand.

9. Projet des nouveaux statuts du SIERE (Syndicat des Eaux entre Remarde et Ecole).

M. Bruno NICOLAS fait part aux membres du Conseil municipal des modifications intervenues dans les statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux entre Remarde et Ecole.

Les alinéas 1, 2 et 3 de l'article 2 des statuts sont complétés et précisent plus clairement la limite de compétence du syndicat dans le cadre d'extension du réseau d'eau potable.

L'alinéa 5 de l'article 2 précise l'intervention du Syndicat dans le cadre de la défense incendie.

Ces modifications ont été entérinées par délibération syndicale du 26 novembre 2014 et enregistrées au contrôle de légalité le 17 décembre 2014 à la sous-préfecture d'Etampes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la modification des statuts du SIERE.

10. Rétrocession des espaces verts, de la voirie et de l'éclairage public du Clos Saint Germain.

Vu la demande de l'association Le Clos Saint Germain en vue de la cession des espaces verts, de la voirie et lampadaires du lotissement ;

Considérant que la commune reprend les parties communes dès lors que les associations syndicales en font la demande ;

Vu le rapport d'inspection télévisée des réseaux établi par la société VEOLIA EAU ;

Vu le rapport sur l'état de la voirie, des aires d'espaces verts et candélabres établi par la société TP RESSOURCES ;

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité.

DONNE son accord de principe pour ladite cession.

AUTORISE Monsieur le maire à prendre l'arrêté afin de lancer la procédure d'enquête publique.

Mme Valérie BERNARD, intéressée, ne prend pas part au vote.

11. Modification des représentants de la commune à la M.A.R.P.A. (Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées).

Madame SERGENT informe le conseil municipal de la charge importante de travail engendrée par la gestion de la MARPA.

M. NICOLAS et elle souhaitent que Mme BRIDOUX, Présidente du Club des Anciens de Vert le Grand, qui leur a proposé son aide puisse intégrer le conseil d'administration.

Mme BERNARD propose de lui laisser la place.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal désignent Mme Geneviève BRIDOUX en qualité de représentante de la commune au Conseil d'administration de la MARPA.

12. Contrat de bassin Essonne – Aval : Approbation du Conseil Municipal.

M. QUINTARD présente le dossier aux membres du conseil municipal et propose d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

Vu	le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2121-22,
Vu	le projet de contrat de bassin « Essonne aval 2015-2018 », tel que présenté en annexe,
Considérant	que le programme des actions détaillé dans le projet de contrat répond aux quatre enjeux majeurs suivants :
	<ul style="list-style-type: none">- Enjeu n° 1 : Protéger et restaurer les milieux aquatiques et humides dans le cadre de la reconquête de la trame verte et bleue ;- Enjeu n° 2 : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles, maîtriser les rejets dans les cours d'eau ;- Enjeu n° 3 : Préserver la ressource en eau et sécuriser l'alimentation en eau potable ;- Enjeu n° 4 : Prévenir le risque inondation par ruissellement agricole et urbain par débordement de cours d'eau ;
Considérant	que la réalisation de ces actions doit permettre l'atteinte du bon état des masses d'eau et plus généralement une bonne gestion de la ressource,
Considérant	que la SIARCE est le porteur et l'animateur du projet de contrat de bassin « Essonne aval 2015-2018 », et maître d'ouvrage de nombreuses actions,
Considérant	que onze autres maîtres d'ouvrage et quarante-deux communes du bassin versant concerné sont parties prenantes du projet de contrat, dont la commune de Vert-le-Grand,
Considérant	que le programme des actions du projet de contrat peut faire l'objet de subventions attribuées notamment par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Conseil Régional d'Ile-de-France, le Conseil Général de l'Essonne, le Conseil Général de Seine-et-Marne,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de contrat de bassin « Essonne aval » 2015-2018, tel que présenté en annexe, à conclure avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Conseil Régional d'Ile-de-France, le Conseil Général de l'Essonne, le Conseil Général de Seine-et-Marne, ainsi qu'avec douze maîtres d'ouvrage, dont le SIARCE porteur et animateur du contrat, et quarante-deux communes du bassin versant considéré,

AUTORISE le Maire à signer ledit contrat ainsi que tout document afférent nécessaire.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

13. Adhésion au SIARCE au titre des compétences Assainissements, Eaux Pluviales et Assainissement non collectif.

M. QUINTARD informe les membres du conseil que lors du conseil municipal du mois d'avril, il proposera d'adhérer au SIARCE au titre des compétences Assainissement, Eaux Pluviales et Assainissement Non Collectif.

Une réunion d'information est programmée le 14 Avril prochain à 18H30 avec les représentants du SIARCE, qui pourront répondre à toutes les questions.

14. Désignation des délégués du Conseil Municipal au Conseil Communautaire suite à Arrêté préfectoral du 19 février 2015.

M. QUINTARD présente le dossier aux membres du conseil municipal.

Par un premier arrêté du 7 novembre 2014, le Préfet a fixé une nouvelle composition du Conseil communautaire, suite aux nouvelles élections municipales qui se sont tenues à La Ferté-Alais et à l'avis du Conseil Constitutionnel déclarant inconstitutionnelle la possibilité de conclure un accord local. Soucieuse de préserver le principe d'une représentativité plus respectueuse des petites communes au sein de son Assemblée délibérante qui avait conduit à notre accord local adopté en 2013, la CCVE a obtenu le 5 décembre 2014 la suspension de cet arrêté par le Tribunal Administratif de Versailles.

Le Préfet a depuis pris un second arrêté fixant de nouveau la composition du Conseil communautaire à 46 conseillers au lieu de 57 au 31 mars 2015.

Entre temps, une nouvelle loi dite "Sueur/Richard" a été promulguée le 9 mars 2015, après avis favorable du Conseil Constitutionnel. Cette loi rétablit la possibilité pour un EPCI de conclure un accord local et de déroger au droit commun quant au nombre de sièges et la répartition des représentants de chaque commune au sein de l'Assemblée communautaire, avec cependant des contraintes plus strictes que le texte d'origine.

La CCVE a donc décidé de mettre en œuvre un nouvel accord local.

Après application des règles de répartition des sièges énoncées par l'article 1^{er} de la loi n° 2015-264 du 9 mars 2015 autorisant l'accord local, et dans le respect des règles suivantes :

- Le nombre total de sièges répartis entre les communes ne peut excéder de plus de 25% celui qui est attribué dans le cadre de la règle dite de droit commun ;
- Les sièges sont répartis en fonction de la population municipale de chaque commune, authentifiée par le plus récent décret publié ;
- Chaque commune dispose d'au moins un siège ;
- Aucune commune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges ;
- La part des sièges attribués à chaque commune ne peut s'écarter de plus de 20% de la proportion de sa population dans la population globale.

Les Conseillers communautaires ont adopté un nouveau projet d'accord local selon la répartition suivante :

- Auvernaux : 1 conseiller ;
- Ballancourt-sur-Essonne : 6 conseillers ;
- Baulne : 1 conseiller ;
- Cerny : 3 conseillers ;
- Champcueil : 3 conseillers ;
- Chevannes : 2 conseillers ;
- D'Huisson-Longueville : 2 conseillers ;
- Echarcon : 1 conseiller ;
- Fontenay-le-Vicomte : 1 conseiller ;
- Guigneville-sur-Essonne : 1 conseiller ;
- Itteville : 5 conseillers ;
- La Ferté Alais : 3 conseillers ;
- Leudeville : 2 conseillers ;
- Menecy : 10 conseillers ;
- Nainville-les-Roches : 1 conseiller ;
- Ormoy : 2 conseillers ;
- Orveau : 1 conseiller ;
- Saint-Vrain : 3 conseillers ;
- Vayres-sur-Essonne : 1 conseiller ;
- Vert-le-Grand : 2 conseillers ;
- Vert-le-Petit : 3 conseillers.

Ce qui totalise un effectif de 54 Conseillers communautaires au sein du Conseil communautaire de la CCVE.

Chaque commune est désormais invitée à délibérer pour adopter, ou non, ce projet d'accord local. **Une commune qui ne délibérerait pas serait, conformément à la loi, réputée refuser l'accord local et opter pour le droit commun (46 conseillers).**

Pour prendre un nouvel arrêté fixant la nouvelle composition du Conseil communautaire de la CCVE selon les modalités présentées ci-dessus, le Préfet doit pouvoir constater que l'accord local proposé a été adopté par la majorité qualifiée des Conseils municipaux du territoire, soit les deux tiers des Conseils municipaux représentant 50% de la population ou 50% des Conseils municipaux représentant les deux tiers de la population.

Après discussion,

Le Conseil municipal, ADOPTE la délibération proposée à : 14 VOIX POUR : M. QUINTARD, M. NICOLAS, Mme SERGENT, M. MARAIS, Mme PIGEON, M. MARCILLE, M. SCHINTGEN, Mme CADIX, M. FOURNIER, M. JOSSE, M. RICHARD, Mme DERYCKE, Mme BERNARD, Melle STOEBNER, 2 VOIX CONTRE : Mme MAGYAR, M. BOUILLAGUET et 3 ABSTENTIONS : Mme MAUNY, M. HUET, M. BOVIS.

15. Création d'une commission « Petite Enfance ».

M. QUINTARD propose aux membres du conseil municipal de créer une Commission Petite Enfance. Accord unanime
Sont désignés, membres de la Commission : M. Bruno NICOLAS, Mme Nicole SERGENT, Mme Valérie BERNARD, Mme Sandrine DERYCKE, Mme Françoise MAGYAR ;
Sont membres extérieurs de la commission : Mme Brigitte LE CŒUR, Melle Sarah STOEBNER ;

16. Conseil municipal d'enfants : Approbation de la Charte de fonctionnement.

M. JOSSE présente aux membres du Conseil municipal, la charte de fonctionnement du Conseil municipal d'enfant ainsi que la charte du Conseiller municipal Enfant.
Après discussion, ces documents sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

17. Acquisition de la parcelle cadastrée AE12 et 72.

M. QUINTARD propose aux membres du conseil municipal d'acquérir la propriété sise, rue de la croix boissée, cadastrée AE12 et AE72. Cette propriété a été estimée par l'administration des domaines 500 000 € avec une marge de négociation pour la commune de 15%.
M. QUINTARD demande qu'il soit proposé aux vendeurs 550 000 €.
ACCORD UNANIME du Conseil municipal.
M. BOVIS rappelle que les taux de crédits sont très intéressants en ce moment.

18. Autorisation au Maire de déposer une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire.

M. QUINTARD indique au conseil municipal que suite aux orages de grêle du printemps dernier, où tous les bâtiments communaux ont été endommagés, notre assureur a été saisi. Malheureusement la prise en charge des réparations n'est pas totale et il restera un reliquat important à la charge de la commune.
Il propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la réserve parlementaire.
ACCORD UNANIME du Conseil municipal.

19. Tirage au sort en vue de la liste préparatoire à la constitution de la liste annuelle des Jurés d'assises.

Sont désignés les électeurs n° 1602, 849, 439, 649, 1564, 867.

Questions diverses

Jean-Claude QUINTARD :

Je vous informe des prochaines réunions programmées :
13 Avril : Commission des Finances à 18h30.
14 Avril : Réunion à 18h30 avec le Directeur Général du SIARCE, l'ancienne Directrice des Services financiers du SIARCE et M. COMBAULT, Vice-Président.
24 Avril : Conseil municipal pour le Budget à 19h00.

Nicole SERGENT :

La commission culture organise une visite du château fort de Guédelon le samedi 10 Avril prochain.

Françoise MAGYAR :

En raison des travaux de la place de la mairie, l'arrêt de bus pour les transports scolaires a été déplacé rue des Noues. Cet emplacement sera-t-il maintenu à l'issue des travaux ?

Jean-Claude QUINTARD :

Pour l'instant oui, mais nous recherchons une autre solution.

Françoise MAGYAR :

Les enfants empruntant le bus scolaire rue des Noues avaient pour habitude de passer par le petit pont reliant les lotissements des Rondins 1 et des Rondins 3. Ce trajet évitait qu'ils ne se retrouvent nombreux sur la route et était un gage de sécurité. Un grillage ainsi qu'une pancarte « propriété privée » ont été mis en place sur ce pont en rendant la traversée impossible côté Rondins 3. A qui appartient ce pont ? Est-il possible d'interdire son accès ?

Jean-Claude QUINTARD :

Actuellement, le pont appartient à la copropriété des six pavillons neufs de la rue des Noues.

Françoise MAGYAR :

J'ai reçu ce lundi 23 mars la convocation ainsi que les documents en vue du conseil municipal de ce soir. Les délais légaux sont certes respectés et nous comprenons que la constitution du dossier qui sera analysé en séance demande du temps. Cependant, je souhaiterais que l'engagement d'avertir les conseillers municipaux des dates des futurs conseils dans les meilleurs délais soit respecté.

Jean-Claude QUINTARD :

Cela sera fait pour le prochain conseil, étant entendu que des dates données longtemps à l'avance ne sont que prévisionnelles et peuvent être déplacées.

Pascal BOVIS :

J'ai accompli des démarches pour l'installation d'un distributeur de billets sur la place.

En raison de la réglementation particulière et des pré-requis obligatoires pour assurer la sécurité des convoyeurs de fonds, l'installation s'avère très coûteuse.

Jean-Claude QUINTARD :

Oui c'est très coûteux, mais même si la commune est d'accord pour prendre en charge, nous avons des difficultés à trouver la banque qui accepte d'installer un distributeur.

Pascal BOVIS :

Je trouve que les travaux effectués pour l'aménagement de la place de la mairie sont bien réussis.

Philippe BOUILLAGUET :

Quel opérateur s'installe sur le nouveau pylône proche du ranch Josuah ?

Jean-Claude QUINTARD :

Il s'agit de S.F.R.

Olivier SCHINTGEN :

Je vous rappelle que ce week-end, se déroulent chez Thierry MARAIS à la Ferme des Fourneaux les journées des produits du terroir.

Bruno NICOLAS :

Travaux de rénovation de l'Auberge :

Les travaux extérieurs sont terminés (ravalement).
Les travaux intérieurs sont dans la phase de finition (peinture et parquet de la salle de danse).
Les travaux extérieurs (muret et grille vers le parc) seront réalisés dans le cadre de l'aménagement de la place de la Mairie.
Les bâtiments devraient être opérationnels pour les associations pour la saison 2015-2016.

La séance est levée à 21 heures 10.